

CLIMAT ET BIODIVERSITÉ



JOURNÉES FRB

L'influence du Giec et de l'IPBES
sur la prise de décision

RENCONTRES IPBES-GIEC

Compte-rendu du
14 octobre 2016

Société nationale d'Horticulture
de France, Paris 7e

Co-organisées avec :



Avec le soutien de :



fête de
la Science ^{fr}





INTRODUCTION

Les 3èmes rencontres entre experts se sont tenues dans le cadre des Journées FRB 2016, co-organisées avec l'Iddri autour du thème : « l'influence du Giec et de l'IPBES sur la prise de décision ». Ces journées se sont inscrites dans le contexte de l'adoption de l'Accord de Paris en décembre 2015, informé par les conclusions du cinquième rapport d'évaluation du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) et de la sortie des premières évaluations de l'IPBES, l'une thématique portant sur les pollinisateurs, la pollinisation et la production alimentaire et l'autre méthodologique sur les scénarios et modèles de la biodiversité, et en amont de la 13ème conférence des parties (COP) de la Convention sur la diversité biologique

(CDB) et de la COP 22 de la Convention climat. La FRB (Fondation pour la recherche sur la biodiversité) et l'Iddri (Institut du développement durable et des relations internationales) souhaitaient stimuler la réflexion entre experts et entre experts et décideurs, afin de porter un regard critique sur les objectifs et les réalisations de ces deux plateformes scientifiques et politiques sur les sujets environnementaux étroitement liés que sont la biodiversité et le climat.

Une vingtaine d'experts français impliqués dans les travaux du Giec et de l'IPBES se sont retrouvés au cours d'un atelier le vendredi 14 octobre après-midi.

L'atelier avait pour objectifs :

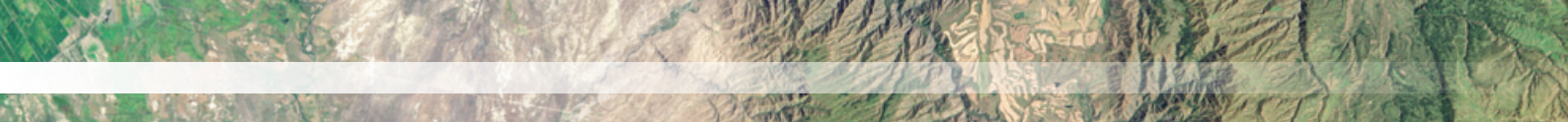
- de permettre aux experts de partager leur expérience de travail au sein des plateformes intergouvernementales ;
- de répondre aux questionnements des experts ;
- de rapprocher les communautés de recherche sur climat et biodiversité pour renforcer la collaboration entre celles-ci et identifier des thèmes communs
- à couvrir au niveau international ou national ;
- de souligner l'importance de l'engagement des experts français auprès de leurs institutions, afin que leurs travaux au sein des plateformes soit mieux reconnus et encourager ainsi les candidatures d'experts français lors des appels à nomination d'experts lancés par le Giec et l'IPBES.

A l'ordre du jour figuraient :

- un point sur les actualités du Giec et de l'IPBES, avec notamment pour le Giec le lancement du sixième cycle d'évaluation et pour l'IPBES l'adoption des premiers résumés à l'intention des décideurs de la plateforme et le lancement de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques ;
- une série d'interventions couvrant des points suscitant des questionnements chez les experts participant aux travaux des plateformes inter-

gouvernementales : la prise en compte de l'océan dans les travaux d'évaluation internationaux, la gestion des conflits d'intérêt, la représentativité disciplinaire et géographique au sein des groupes d'experts et, en lien direct avec le fil rouge des Journées FRB 2016, la communication des résultats des évaluations auprès des décideurs, comme par exemple les niveaux d'incertitude et l'outil « résumé à l'intention des décideurs ».





POINT SUR LES ACTIVITÉS DES PLATEFORMES EN 2016

L'IPBES

La FRB anime le Comité français pour l'IPBES, mis en place en 2013 afin d'apporter un appui scientifique et technique aux représentants du gouvernement pour les négociations au sein de l'IPBES et de promouvoir la participation des experts français aux travaux de la plateforme. Il joue également un rôle de diffusion des résultats de l'IPBES auprès des acteurs nationaux. L'importante participation des experts français à l'IPBES (nationalité la plus représentée dans les groupes d'experts) témoigne du dynamisme de l'implication française à l'IPBES.

Agnès Hallosserie, secrétaire scientifique du Comité français pour l'IPBES, a fait le point sur les sorties de la 4^e session plénière de l'IPBES qui s'est tenue à Kuala Lumpur du 22 au 28 février 2016¹. On retiendra notamment l'approbation des deux premiers résumés à l'intention des décideurs et l'adoption du cadrage de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques, qui a été lancée cet été et dont les résultats sont attendus pour 2019. Cette évaluation arrivera à point nommé pour informer le développement de la prochaine stratégie mondiale pour la biodiversité. Elle apportera également les éléments scientifiques qui serviront à la CDB à réaliser les 5^e Perspectives mondiales de la diversité biologique (GBO-5) et d'évaluer si les Objectifs d'Aichi ont été atteints. L'importance de collaborer avec le Giec a été soulignée, notamment pour améliorer les trajectoires socio-économiques communes qui serviront à l'élaboration des scénarios dans l'évaluation mondiale. La demande d'un partenariat stratégique entre l'IPBES et le Giec a cependant été jugée superflue, les deux plateformes entretenant déjà des relations très étroites. Cette session plénière a également vu Sir Robert Watson,

ancien président du Giec, être élu président de l'IPBES, succédant ainsi au Malaisien le Pr. Abdul Hamid Zakri.

Ont également été présentés les résultats du dernier appel à nominations d'experts de l'IPBES qui a conduit à la formation de deux nouveaux groupes d'experts : l'un pour réaliser l'évaluation mondiale, dont trois français font partie, dont une auteur principale coordonnatrice, et l'autre pour réviser le cadrage de l'évaluation de l'utilisation durable de la biodiversité, dont deux expertes françaises en sciences humaines et sociales font partie.

Enfin, Agnès Hallosserie a présenté les résultats d'une enquête menée auprès des experts français fin 2015, pour recueillir leur vécu au sein de l'IPBES dans le but d'améliorer leur expérience et in fine, améliorer les produits de la plateforme. Cette enquête a notamment conduit la France à transmettre une série de recommandations à l'IPBES qui ont pu contribuer entre autres aux améliorations suivantes : une meilleure information sur l'engagement requis des experts lors des appels à nomination d'experts, un programme de webinaires d'introduction à l'IPBES et ses travaux, une procédure pouvant servir à combler le manque d'implication de certains membres au sein des groupes d'experts et une attention particulière pour les pays d'Afrique francophone dans les activités de renforcement des capacités. A ce sujet, les participants aux rencontres Giec-IPBES ont souligné qu'ils font encore face à des obstacles majeurs, notamment pour intégrer les savoirs autochtones et locaux dans les évaluations. En ce qui concerne l'Afrique, il n'y a pas de données disponibles à ce sujet.

1 - Un compte rendu de la 4^{ème} session plénière de l'IPBES est disponible en ligne www.fondationbiodiversite.fr/images/newsletters/ipbes/IPBES-5_plus1_pleniere.htm.



Le GIEC

L'ONERC (Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique), dépendant du ministère chargé de l'environnement, assure la gouvernance française aux travaux du Giec depuis 2001, en accueillant le point focal français qui participe aux sessions plénières de cette organisation. Il diffuse auprès de la communauté scientifique les appels à nomination pour les différentes fonctions nécessaires à la production des rapports du GIEC. Celles-ci sont examinées et sélectionnées dans une configuration interministérielle associant le ministère chargé de la recherche et le ministère chargé des affaires étrangères, puis soumises au GIEC qui assure la sélection finale. L'ONERC joue également un rôle au niveau national pour collecter et diffuser les informations sur les effets du réchauffement climatique et mettre en œuvre la politique nationale d'adaptation à travers le Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC). Dans le cadre du 6ème cycle d'évaluation du Giec, la France héberge et soutient l'unité de support technique pour le Groupe de Travail I, dont Valérie Masson-Delmotte (LSCE) est co-présidente. A ce titre, elle a une responsabilité de haut niveau au sein du Bureau du Giec, instance décisionnelle et scientifique de l'organisation.

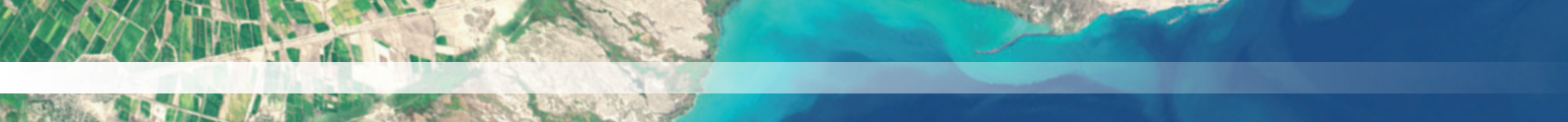
Eric Brun, nouveau Secrétaire-général de l'ONERC, a présenté le 6ème cycle d'évaluation du Giec, au cours duquel son président, Hoesung Lee, veut renforcer les liens avec les parties-prenantes. En demandant au Giec de réaliser un rapport spécial sur les conséquences d'un réchauffement de 1,5°C, l'Accord de Paris a, pour la première fois de l'histoire de la Convention climat,

« passé commande » au groupe d'experts. L'approbation par consensus des 195 pays membres du Giec donne une valeur universelle aux rapports scientifiques dont les conclusions, ne sont généralement pas remises en cause par les Etats.

Le 6ème cycle devrait également fournir plus d'opportunités d'engagement pour les experts sur la biodiversité. Par exemple, l'appel à nomination d'experts pour le cadrage du rapport +1,5°C a été relayé auprès des instituts de recherche concernés avec l'appui de la FRB, afin d'assurer une bonne couverture du sujet biodiversité dans ce rapport du Giec. A la différence du Comité français pour l'IPBES qui valide toute candidature reçue (sauf inadéquation évidente du profil de l'expert à l'appel de l'IPBES), l'ONERC demande aux experts candidatant aux appels à nomination du Giec de fournir une lettre de motivation, en plus des éléments requis par le Giec. Le 6ème rapport d'évaluation du Giec est prévu pour 2022, mais tout comme à l'IPBES, il y a des difficultés budgétaires pour mener à bien le programme de travail dans son ensemble.

Dans les grands chantiers de l'ONERC figure actuellement l'amélioration de la mobilisation pour la relecture des rapports du Giec au niveau national. Ceux-ci font l'objet d'un premier examen par les pairs, puis d'un second par les Etats. L'ONERC cherchera à mettre en place une procédure de suivi en France permettant de s'assurer que chaque chapitre a fait l'objet d'une relecture au moins par un scientifique français.





EXPOSÉS THÉMATIQUES

GIEC, IPBES, WOA, FAO, Agenda 2030, One Shared Ocean : une évaluation des océans éclatée mais complète

A l'IPBES, la proposition de consacrer une évaluation de type « régionale » aux océans a été repoussée jusqu'à présent, en raison des nombreux autres processus d'évaluation existants, notamment l'Evaluation mondiale intégrée du milieu marin (World Ocean Assessment, ou WOA, en anglais). Elle ne traite cependant que partiellement de la biodiversité, et propose une vision statique, sans recourir à des scénarios et modèles. En l'absence de budget à l'IPBES et en attendant les résultats du rapport spécial sur les océans et la cryosphère prévu par le Giec pour 2019, **Philippe Cury** (IRD) était invité à présenter les initiatives internationales existantes pour l'évaluation de l'état des océans.

Il y a eu un effort scientifique mondial pour documenter les problèmes environnementaux liés à l'océan, qui a finalement abouti à l'inclusion du mot « océan » dans le texte final de l'Accord de Paris. De même pour les Objectifs du développement durable (ODD), les océans se retrouvent en filigrane dans de nombreux objectifs, et l'Objectif 14 leur est consacré. Les enjeux liés à l'océan n'en gardent pas moins un faible niveau de visibilité, peut-être parce que les nombreuses synthèses citées ici, tout en étant d'excellente qualité scientifique, sont illisibles de par leur complexité et leur taille. De plus, elles innoveront peu, et le fait que le Giec et peut-être l'IPBES dans le futur se saisissent de la question des océans, permettrait de donner une approche plus dynamique du sujet, passant par un travail sur des scénarios et la modélisation. Comme

pour les scénarios climat, ce ne sont pas les plateformes intergouvernementales qui produisent les synthèses quantifiées, mais quelques équipes de chercheurs dans le monde, dont les travaux sont ensuite réutilisés dans les rapports internationaux. Les chercheurs sur le milieu marin ont, au cours des dernières années, couplé les sorties du Giec avec leurs modèles physiques, bio-géochimiques, économiques et d'exploitation des espèces, ce qui a résulté en la production de scénarios plausibles avec un fort degré de certitudes.

Le travail sur les scénarios et modèles est donc clé pour comprendre les enjeux liés à l'océan, dans le contexte du changement climatique et de l'exploitation de sa biodiversité. L'évaluation méthodologique de l'IPBES consacrée à ces outils contient d'importantes considérations utiles pour tous les chercheurs. Elle consacre notamment l'importance de la concertation et de la collaboration entre toutes les parties prenantes lors du travail de scénarisation, ce qui renforce notamment leur niveau de certitude et la prise en compte ultérieure des résultats de l'exercice par les différents acteurs. Les communautés traditionnelles et locales en Afrique détiennent par exemple des connaissances à forte certitude qui amélioreraient fortement les scénarios et modèles. Pour les chercheurs, la prochaine étape sera de développer des prototypes de scénarios sur les océans qui pourront être utilisés à l'IPBES, en articulant les nombreuses données scientifiques dont nous disposons et les principes de gestion qui ont été envisagés, afin d'explorer les impacts possibles des différentes politiques.



Où sont les conflits d'intérêt ?

La 4e session plénière de l'IPBES a fait l'objet d'une certaine attention médiatique en France, suite à un article paru dans *Le Monde*² dénonçant la participation de deux experts affiliés à l'industrie phytosanitaire au groupe d'experts de l'évaluation des pollinisateurs, de la pollinisation et de la production alimentaire. Le journaliste renouvelait par là une critique déjà formulée en 2014³ lors de la formation du groupe d'experts. Déjà abordée d'un point de vue procédural lors des rencontres entre experts de 2015⁴, suite à l'adoption de la politique en matière de conflits d'intérêt de l'IPBES, cette question était cette année examinée par **Jean-Noël Jouzel** (CNRS-Sciences Po), qui a notamment travaillé sur les conflits d'intérêt dans le cadre des évaluations des risques des pesticides pour la santé humaine.

Les affaires de conflits d'intérêt sont en général soulevées par des journalistes scientifiques, qui sont devenus plus critiques au cours des vingt dernières années. Par ailleurs, les pouvoirs publics demandent à une science idéalisée comme purement objective de fournir des informations sur les grands problèmes environnementaux. Pour consacrer cette objectivité idéale, on observe une « procéduralisation » de l'expertise avec notamment l'introduction récente de déclarations de conflits d'intérêt à remplir par les experts. Il y a cependant une réalité incompressible de parti pris de la part des scientifiques, les liens étant

beaucoup plus complexes qu'un simple lien financier avec l'industrie. De plus, paradoxalement, excellence scientifique et indépendance sont difficilement conciliables : dans de nombreux cas, y compris celui des effets des pesticides, les données les plus complètes appartiennent à l'industrie.

A l'IPBES, la polémique s'est cristallisée autour de la sélection des experts mais on peut légitimement se demander si les données n'étaient pas de toute façon biaisées, quels que soient les experts qui les ont analysées. Il faudrait peut-être se concentrer plutôt sur l'adoption de règles claires pour contrôler la qualité des données scientifiques que sur la sélection des experts.

Suite à ces constats sur la difficulté de s'affranchir de tout conflit d'intérêt, une solution pourrait être de les multiplier, dans l'idée qu'ils s'équilibreront. La préoccupation qu'une voix sera malgré tout plus forte, par exemple l'industrie qui dispose de plus de données que les militants pour l'environnement, n'en reste pas moins vive. Rendre les formulaires de déclaration des conflits d'intérêts publics pourrait néanmoins contribuer à minimiser les esclandres médiatiques : le public n'aurait ainsi pas l'impression que des informations lui ont été cachées.

Communiquer sur les niveaux d'incertitude : du 5^{ème} au 6^{ème} rapport du Giec

La communication des conclusions des évaluations du Giec et de l'IPBES auprès des décideurs et du public est importante afin d'entraîner la décision, par une approche descendante via les décideurs ou ascendante via les citoyens. On note que les degrés de confiance (ou niveaux d'incertitude), qui accompagnent systématiquement toute affirmation du Giec, et dont l'IPBES a repris la matrice, ne sont pas repris dans les médias, notamment ceux généralistes. Par ailleurs, l'IPBES 4 a demandé que les éléments non résolus (preuves insuffisantes et comportant d'importantes lacunes de connaissances) n'apparaissent pas dans le

résumé à l'intention des décideurs de l'évaluation sur les pollinisateurs, soulignant par là la sensibilité des décideurs au sujet des niveaux d'incertitude.

Valérie Masson-Delmotte (LSCE), co-présidente du Groupe de Travail I pour le 6^{ème} cycle d'évaluation du Giec, a présenté les pistes explorées par le Giec pour communiquer plus clairement les résultats de ses évaluations, suite à une réunion d'experts en février 2016. Il a été observé que le vocabulaire employé par la plateforme est trop technique, y compris dans les résumés à l'intention des décideurs (SPM pour

2- Foucart, S. (2016) *Conflits d'intérêts au « GIEC de la biodiversité »*, paru dans *Le Monde* le 23 février 2016

3- Foucart, S. (2014) *Expert : le contrat de défiance*, paru dans *Le Monde* le 11 novembre 2014

4- Voir le compte-rendu de ces rencontres à l'adresse suivante : www.fondationbiodiversite.fr/images/documents/IPBES/CR_IPBES-GIEC_FRB_1oct.pdf

summary for policymakers en anglais) qui ont pourtant vocation à être beaucoup plus lisibles que les rapports techniques. Plusieurs mesures ont été proposées, dont l'insertion « d'encadrés pour premiers ministres », très concis avec un vocabulaire simplifié, et la formation en communication des experts sélectionnés comme auteurs.

Les graphiques et figures sont d'importants outils de communication et sont utilisés de longue date dans les SPM du Giec. Ils sont cependant très complexes, et l'incompréhension qui en découle crée des obstacles lors de l'adoption en plénière. Valérie Masson-Delmotte note ici un paradoxe, les graphiques n'étant pas perçus comme légitimes par les décideurs s'ils ne sont pas complexes. Les infographies par exemple ne sont pas perçues comme

scientifiquement robustes. Par ailleurs, les qualificatifs du niveau d'incertitude ne sont pas employés par les scientifiques de la même manière que par les décideurs : « probable » ou « très probable » correspondent à un degré de confiance élevé pour les scientifiques, mais sont perçus par les décideurs comme une incertitude. Elle a ensuite présenté différents graphiques et cartes comportant une représentation du niveau d'incertitude, analysant pour chacun les forces et les faiblesses de la communication des messages.

Des outils de communication originaux, comme les réseaux sociaux ou les bandes dessinées, ont été peu explorés par le Giec et ont un potentiel important pour atteindre le grand public^{5,6}.

Analyse linguistique des résumés du Giec et de leur couverture dans les médias scientifiques et généralisés

Giulio Napolitano (Université de Bonn) a présenté les résultats de l'analyse menée par une équipe de chercheurs internationaux sur le langage des SPM du Giec et leur reprise dans les médias. Ces derniers sont des vecteurs essentiels de l'information scientifique, malgré les contrastes entre ce que dit la science et ce que les journalistes en retirent.

Les chercheurs se sont penchés sur les tonalités des messages, révélant que moins le média est spécialisé sur les questions scientifiques, plus il emploie des termes négatifs (alarmistes, portant sur les catastrophes naturelles par exemple). Cependant, la presse à sensation est beaucoup plus « lisible », avec des phrases moins complexes que les journaux généralistes de qualité, eux-mêmes plus lisibles que les publications scientifiques. Le SPM tel qu'adopté par le Giec obtient les scores de lisibilité les plus bas. En étudiant le projet de SPM avant la plénière et le résultat final, les chercheurs ont observé que la lisibilité des SPM diminue au cours du processus d'approbation, alors que l'objectif de ces discussions est justement de les rendre plus compréhensibles. Ils ont sommairement soumis le SPM de l'IPBES sur les pollinisateurs au test de lisibilité, observant un score encore plus bas que pour les SPM du Giec sur le climat.

Cette question de la lisibilité est pourtant clé pour que les scientifiques puissent faire passer les bons messages : si le public ne comprend pas ce qu'il lit, il y aura un effet de déformation de l'information d'un relai à l'autre, aboutissant à des messages erronés. Afin de remédier à ce problème de lisibilité, le Groupe de travail I du Giec a sorti des « conclusions titres »⁷, qui semblent prometteuses, notamment pour atteindre les décideurs de haut niveau. Pour le SPM de l'IPBES sur les pollinisateurs, Giulio Napolitano juge qu'il y a un fort potentiel de communication, grâce notamment aux éléments tangibles qui concernent la biodiversité. Les phrases sont cependant trop longues et trop complexes, laissant ce potentiel de communication inexploité. Les participants ont brièvement débattu sur le recours à des experts en communication ou la formation en communication des experts auteurs des évaluations. Les expériences de chacun avec des experts en communication varient selon les initiatives auxquelles ils ont participé dans le passé, et la salle tendait donc à conclure que la formation des scientifiques était une meilleure option pour améliorer la lisibilité des SPM.

5- Voir la compilation des tweets de la FRB à l'occasion de la sortie du SPM de l'IPBES sur les pollinisateurs : 1 message clé par jour : storify.com/FRBiodiv/getting-started

6- Le tableau SPM.1 indique en gras les leviers d'action déjà mis en œuvre quelque part dans le monde et présentant des preuves bien établies d'avantages directs pour les pollinisateurs, et par un astérisque les leviers d'action qui peuvent avoir des effets positifs ou négatifs sur les pollinisateurs à long terme : www.fondationbiodiversite.fr/images/decisionspubliques/IPBES/resumes_ipbes_2016/rapport_V_longue_BD.pdf - page 32

7- Voir : www.ipcc.ch/news_and_events/docs/ar5/ar5_wg1_headlines_fr.pdf

Biais disciplinaires et géographiques au Giec et à l'IPBES

L'ambition de former des groupes d'experts représentatifs des différentes régions du monde et disciplines et des deux genres est présente au sein des deux plateformes, l'IPBES étant sur ce point plus exigeante que le Giec. Loin d'atteindre la parité sur ces différents plans, des efforts importants ont été néanmoins fait lors des constitutions des groupes d'experts. Au-delà de la sélection, les experts rencontrent parfois des difficultés pour s'intégrer dans des groupes ou chapitres avec une dominance disciplinaire différente de la leur. **Kari de Pryck** (Université de Genève et Sciences Po Paris) a présenté une analyse des biais disciplinaires et géographiques au Giec, avec une mise en perspective sur l'IPBES.

Les déséquilibres disciplinaires que l'on observe au sein du Giec ou de l'IPBES s'expliquent en partie du fait que les disciplines ne se sont pas saisies également des objets de recherche que sont le climat et la biodiversité. Ainsi, la recherche en biologie inclut largement ces sujets, avec en conséquence un corpus important de publications et de nombreux experts par rapport aux autres disciplines. Les sciences humaines et sociales sont relativement peu présentes sur ces questions, et sont souvent représentées par des économistes.

En ce qui concerne le déséquilibre géographique, les auteurs des pays du Nord sont beaucoup plus nombreux, et les régions du Nord sont plus étudiées. Les pays du Sud ont demandé à ce que l'inégalité des publications entre régions soit reconnue et représentée⁸. Les procédures du Giec visent à remédier à ce déséquilibre, en incluant de nombreux critères pour la sélection des experts, y compris leur expérience passée au Giec afin d'assurer un renouvellement au sein des groupes. Le nombre d'auteurs issus des pays du Sud a augmenté (il

a presque doublé entre le 3ème cycle d'évaluation en 2001 et le 5ème en 2014), mais 80% des auteurs sont toujours issus des pays développés. Plus les fonctions sont clés au sein du Giec, plus les procédures pour obtenir un équilibre géographique ont porté leurs fruits : ainsi, une majorité de membres du Bureau est issue des pays en développement, alors que pour les auteurs contributeurs, qui n'entrent pas dans le cadre des procédures de sélection car ils sont invités par les autres auteurs, seuls 9% d'entre eux viennent des pays en voie de développement. Là où l'IPBES introduit des critères formels de représentation régionale dans la sélection des auteurs au niveau des chapitres, le GIEC n'en possède pas.

L'IPBES a de fait évité certains de ces écueils en conservant par exemple le découpage régional des Nations-Unies regroupant les pays développés dits « du Nord » dans un même groupe et laissant ainsi plus de place aux pays en développement. Là où le Giec ne dispose que d'un Bureau, l'IPBES a pu dépolitiser la supervision scientifique en créant le GEM, en plus d'un bureau.

Les participants à l'atelier ont ajouté en complément que le nombre de scientifiques issus des pays en développement, au Giec comme à l'IPBES, est moindre car il reflète également les capacités scientifiques totales des pays. Pour remédier à ce déséquilibre, l'IPBES inclut le renforcement des capacités dans chacune de ses évaluations et a formé une équipe spéciale en charge de ces questions. Le Giec a quant à lui consacré le budget reçu avec le prix Nobel à l'éducation sur les sciences du climat.

8- Voir Figure SPM.4 p.7 du Rapport de synthèse du Résumé à l'intention des décideurs du Giec de 2014 : www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/syr/AR5_SYR_FINAL_SPM.pdf



CONCLUSIONS

Ces 3èmes rencontres entre experts ont permis d'aborder des questions de fond touchant au travail au sein des plateformes, proposant des pistes pour répondre à certains manques ou difficultés identifiés. La mise en place de l'IPBES et de ses procédures, sur lesquelles portaient les premières éditions des rencontres entre experts, sont désormais fixées et la plateforme est pleinement opérationnelle, avec ses premiers produits finaux adoptés en plénière en février 2016. Se référant régulièrement au Giec pour son institutionnalisation, elle peut désormais servir d'inspiration à son modèle, afin d'améliorer la représentation géographique, disciplinaire ou encore des connaissances non-académiques dans les groupes d'experts, y compris en lien avec le secteur privé ou des organisations militantes, en gérant le risque de conflits d'intérêt. L'atelier a révélé que les deux plateformes intergouvernementales ont encore

beaucoup à faire pour améliorer la communication de leurs résultats auprès des décideurs, que ce soit le langage des résumés pour décideurs, ou les moyens de communication utilisés.

En termes de calendrier, il a été rappelé que le travail collaboratif entre le Giec et l'IPBES sur les trajectoires socio-économiques communes doit être réalisé d'ici début 2018 afin de pouvoir être pris en compte dans les travaux des trois groupes du 6ème cycle d'évaluation du Giec. L'évaluation mondiale de l'IPBES devrait également pouvoir bénéficier d'une partie des travaux du nouveau cycle du Giec, en ce qui concerne les océans notamment, les rapports respectifs des plateformes étant prévus pour 2019.





© Crédits photographiques : Gilles Cattiau (INRA) - NASA - Richard Schroeder - Patrick Zachmann

FRB
FONDATION
POUR LA RECHERCHE
SUR LA BIODIVERSITÉ

Membres
Fondateurs
de la FRB :



Généralistes pour une terre durable



LA RECHERCHE AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT



SCIENCE & IMPACT



INSTITUT DE RECHERCHE
SUR LE DÉVELOPPEMENT
FRANCE



LVMH

